

Département de l'Hérault  
Canton de Gignac

Mairie de Vendémian



34230 VENDÉMIAN

## Compte rendu

**Conseil Municipal**  
**Du 18 Janvier 2019**  
**19h**

Étaient présents : Stephan Coste, David Ferrando, Géraldine Thomé, Christine Fernandez Faucilhon, Lionel Lasserre, Valérie Candebat, Marjorie Rabastens, Michele Lagacherie, Philippe Launay

Étaient absents représentés : Magali Gounel représentée par Christine Fernandez-Faucilhon, Paul Montel représenté par Marjorie Rabastens, Laurent Schneider représenté par David Cablat, Marie Thérèse Roch représentée par Géraldine Thomé.

Étaient absents excusés : Jérôme Gay

### 1. Décisions modificatives – exercice 2018

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que le budget primitif voté en début d'année est un budget prévisionnel. Celui-ci peut faire l'objet de modifications par des décisions modificatives votées en conseil Municipal.

Afin de clôturer l'année 2018, Monsieur le Maire proposera de prendre les décisions modificatives suivantes :

<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>
011 – 60612	013 – 6419
+ 7 200€	+ 7 200€

<u>Dépenses</u>	<u>Dépenses</u>
16- 1641	23 – 2313
+ 693.94€	-693.94€

**Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal,**

**Adopte** les décisions modificatives n°2 et 3 portant modification du budget principal telle que présentée par M. Le Maire.

### 2. Compte rendu de la réunion avec les personnes publiques associées pour l'élaboration du PLU

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que dans le cadre de l'élaboration du nouveau PLU, une réunion avec des personnes publiques associées doit être réalisée.

Cette réunion s'est tenue mercredi 19 décembre 2018 en présence de

- Pour la mairie : David Cablat, Christine Fernandez- Faucilhon- Géraldine Thomé – Stephan Coste et Marie Renau
- Pour la DDTM : Mme Corinne Roux Laget, Mr Joffrin Philippe
- Pour le conseil départemental : Mme Marielle Chapel
- Pour le SYDEL pays cœur d'Hérault et le SCOT : Mme Candice Hilbert
- Pour la CCVH : Mme Audrey Joly.

La réunion avait pour objet de présenter aux personnes publiques associées le projet de diagnostic et de PADD avant son débat en conseil municipal.

Madame l'adjointe à l'urbanisme a fait le point sur les échanges entretenus avec les différents partenaires.

### 3. Plan de financement de l'aménagement de l'aire de jeux

Monsieur le Maire rappelle que le conseil municipal a validé, lors de sa séance du 6 mars 2018, une demande de subvention pour le projet de réaménagement de l'aire de jeux.

Ce projet consiste

- au remplacement de 3 jeux : un tourniquet, une tortue à ressort et un petit pont pour un montant de 7 490€HT
- le remplacement du gravier existant par un gravier au norme ( grain de riz 2-6mm) : 3 000€HT
- achat de tapis amortisseurs pour le tourniquet : 2 037€HT

**Cout total est de 12 527€HT soit 15 032.40€ TTC.**

La commune s'est vue notifier une subvention du conseil départemental de l'Hérault dans le cadre du hors programme et voirie d'un montant de **11 000€, soit 73%** du montant total du projet.

#### **4. Point travaux**

- **Rue de Laval**

Les travaux relatifs à l'enfouissement de réseaux et repise du réseau d'assainissement sont désormais terminés. L'entreprise Eiffage va procéder au revêtement de la voie à compter du 15 janvier pour une durée de 2 semaines. Monsieur le Maire rappelle que ces travaux entrent dans le cadre du marché à bon de commande de réfections de voirie suite aux intempéries pour lequel la commune a obtenu de nombreuses subventions.

- **Avenue que Quartier Haut**

Après une étroite collaboration avec la mairie, le conseil départemental a décidé de reprendre la voirie de l'avenue du quartier haut. L'intégralité de ces travaux de réfection sera prise à leur charge.

En outre, il apparait nécessaire de reprendre le réseau pluvial sur cette voie.

Après discussion avec le Conseil Départemental, la commune prendra à sa charge 50% du montant de ces travaux. A savoir, un cout total de 18 624.84€ TTC et donc 9 312.42€TTC.

#### **5. Questions diverses**